

65

---

PROSPECTUS D'EMISSION SIMPLIFIE

---

# TUNISIE LEASING

**AUGMENTATION DE CAPITAL**  
**de D.4 000 000 à D. 10 000 000**

**Septembre 1992**

# TUNISIE LEASING

**Société anonyme au capital de 4000 000 DT**  
**Siège Social : 147, Avenue de la Liberté Tunis**  
**Registre ce commerce : N° 51042**

## PROSPECTUS D'EMISSION SIMPLIFIE \*

Mis à la disposition du public à l'occasion de **l'augmentation du capital de 4 à 10 millions de dinars** par l'émission en numéraire de 400 000 actions nouvelles et l'attribution de 200 000 actions gratuites.

Responsable de l'Information : Mr Fethi MESTIRI

Tél: 788 466

Septembre 1992

Les bulletins de souscriptions et les demandes d'attribution revêtent la forme de feuilles détachables reliées au corps de ce prospectus d'émission (Article 21 du règlement général de la Bourse).

---

\* pour complément d'informations sur TUNISIE LEASING, consulter les prospectus d'admission de ses actions à la cote permanente et d'émission de son emprunt obligataire 1992 visés par la Bourse respectivement sous le N° 92/49 du 30/1/92 et le N° 92/53 du 8/4/1992.

# **SOMMAIRE**

## **I. - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMISSION**

- 1- DECISIONS RELATIVES A L'AUGMENTATION DE CAPITAL**
- 2- BUT DE L'EMISSION**
- 3- CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION**

## **II.- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE**

- 1- ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE**
- 2- STRUCTURE DU CAPITAL**
- 3- RENSEIGNEMENTS FINANCIERS**

## **III.- PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU PROSPECTUS D'EMISSION**

## I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMISSION

### 1- DECISIONS RELATIVES A L'AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 Août 1992, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 21/7/92 de porter le capital de la société de 4 à 10 millions de dinars.

Cette même Assemblée a conféré au Conseil d'Administration et au Président Directeur Général, les pouvoirs nécessaires pour la réalisation de cette augmentation.

### 2- BUT DE L'EMISSION

Cette augmentation de capital a pour but de faire face à l'augmentation de l'activité de la société en prévision de la demande en matière de leasing au cours des prochaines années de manière à conserver une structure rationnelle et équilibrée entre les fonds propres et les fonds d'emprunt.

### 3- CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION

Le capital de la société sera porté de 4 à 10 millions de DT, soit une augmentation de 6 millions de DT, par la création et l'émission de 600 000 actions nouvelles nominatives, de nominal 10 dinars s'effectuant de la manière suivante :

#### A - EMISSION EN NUMERAIRE

##### 1- Montant

Le capital sera porté de 4 à 8 millions de DT par l'émission de 400 000 actions nouvelles de nominal 10 dinars numérotées de 400 001 à 800 000, à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription.

##### 2- Prix d'émission

Les actions nouvelles seront émises à 15 dinars, soit 10 dinars de valeur nominale et 5 dinars de prime d'émission. La totalité du prix d'émission est exigible à la souscription.